

FORUM DE L'EMPLOI 2020 – APPEL À EXPOSANTS

Vous souhaitez profiter du Forum de l'Emploi co-organisé par la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise et la Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte le jeudi 30 avril prochain pour recruter et faire connaître au public les activités de votre structure ? Rapprochez-vous sans attendre de la Mission Locale de la Vallée de l'Oise, chargée de la mise en œuvre de cette manifestation. Vous avez jusqu'au 27 mars pour vous inscrire. La participation est gratuite !

Depuis plus de 20 ans, le Forum de l'Emploi facilite la rencontre entre exposants et candidats. Il se veut le moyen le plus efficace pour recruter et représente un événement idéal pour les entreprises à la recherche de collaborateurs issus de notre bassin d'emploi. La Faïencerie de Creil accueillera de nouveau l'événement. Dans cet espace convivial, les organisateurs prennent en charge les visiteurs dès leur arrivée pour conseiller les futurs candidats et les orienter au mieux dans le salon. Au plus près de la demande d'emploi, les entreprises disposent d'un espace gratuit pour effectuer les entretiens et trouver le candidat qui correspondra le mieux à leur besoin. Un seul objectif : l'emploi !

En s'associant, l'Agglomération Creil Sud Oise et la Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte unissent leurs forces dans une même volonté de développer l'emploi sur leurs territoires.

Informations et inscriptions :

Thomas Sales - Mission Locale de la Vallée de l'Oise

t.sales@mlvo.net - 03.44.24.22.07 / 06.10.39.49.70

ou sur www.creilsudoise.fr/forum-emploi



CONTACTS PRESSE : 04-200122

Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise
www.creilsudoise.fr

Pascaline LAPRUN

03 44 64 74 72 - p.Laprun@creilsudoise.fr

Fanny LEBEGUE

03 44 64 46 24 - f.Lebegue@creilsudoise.fr

A PROPOS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CREIL SUD OISE (ACSO) :

Le territoire de l'Agglomération Creil Sud Oise, à la fois urbain et rural, rassemble 86 000 habitants sur 11 communes. Les 51 élus et les 130 collaborateurs de l'ACSO s'attachent à aménager, développer et dynamiser l'intercommunalité : développement économique et emploi, politique de la ville et aménagement du cadre de vie, politiques de mobilité, collecte des déchets, protection des ressources naturelles et promotion du tri, gestion de l'eau et de l'assainissement, soutien aux activités culturelles. L'ACSO entend placer l'habitant au cœur de son projet de territoire en l'informant et en l'associant au processus de décisions afin de bâtir avec lui une agglomération valorisant la ruralité, préservant l'environnement et développant les espaces urbains. L'ACSO, terre d'histoire, terre d'avenir.